

Strasbourg, le 5 octobre 2020

Appel à candidatures

Bastion 14 – Ateliers d'artistes de la Ville de Strasbourg : mise à disposition des ateliers en 2021

Depuis 2003, la Ville de Strasbourg met à la disposition des artistes plasticiens de l'Eurométropole une vingtaine d'ateliers au **Bastion 14**, localisés rue du Rempart (derrière la gare centrale). Un jury d'experts, composé de représentants de la Ville et de professionnels des Arts visuels à l'échelle locale, nationale et internationale, est chargé annuellement d'examiner les demandes individuelles.

La Ville de Strasbourg lance un appel à candidatures en vue de l'attribution d'une **dizaine de places** dans les ateliers d'artistes de la collectivité pour une installation au **printemps 2021**. La mise à disposition de ces espaces sous forme de convention est d'une durée de deux ans. Une participation mensuelle au loyer et aux charges est demandée à chaque artiste (en 2020 : 50 euros).

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 2 novembre 2020 (cachet de la poste faisant foi).

Les modalités des candidatures et la sélection des lauréats

1/ Les conditions de la candidature :

- résider ou exercer une activité professionnelle dans l'Eurométropole (étudiants et associations non admis)
- avoir une pratique artistique régulière et diffusée
- être engagé dans une démarche contemporaine (toutes les disciplines des arts visuels à l'exception de l'audiovisuel)
- être ouvert à la rencontre avec les habitants
- être solvable

2/ La composition du dossier de candidature :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae (avec photo)
- un descriptif de l'activité et des projets menés de 2018 à 2020 (et à venir en 2021)
- des visuels (pas d'originaux)
- un justificatif du statut (inscription à la MDA/AGESSA/CFE/URSSAF ou tout autre organisme) et de l'activité professionnelle en cours
- un justificatif de domicile
- une copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition

3/ La remise du dossier complet est à adresser **impérativement par voie postale** à :

Madame Jeanne Barseghian

Maire de la Ville de Strasbourg

Centre Administratif - 1 parc de l'Etoile

67076 Strasbourg Cedex

4/ Le déroulement de la sélection :

Le jury de sélection se réunira en décembre 2020. Tous les candidats seront informés des résultats de la sélection par courrier en janvier 2021.

Pour plus d'informations sur ce dispositif :

Direction de la Culture - Service de l'Action culturelle - Département des Arts visuels

☎ 03 68 98 72 86 ou ☎ 03 68 98 72 85

et www.strasbourg.eu/ateliers-artistes